

# Faut-il faire vacciner sa fille par le Gardasil® pour prévenir le cancer du col de l'utérus ?



Analyse et recommandations

---

Chers parents, l'Agence Sanitaire et Sociale de Nouvelle-Calédonie (ASS-NC) lance sa 2<sup>e</sup> campagne de vaccination avec le Gardasil® contre les infections aux papillomavirus humain (HPV) qu'ils suspectent d'être responsable de 7 cas de cancer du col sur 10. Toutes les filles de 12 ans dans les collèges seront ciblées, dans l'objectif théorique est de fournir une protection contre les cancers du col, le 8<sup>e</sup> cancer féminin sur le territoire, avec 11 cas pour 100.000 femmes en 2012. Votre accord est obligatoire pour faire vacciner les jeunes filles.

Nous avons réalisé un bilan des bénéfices, des risques pour la santé des jeunes filles qui se feront vacciner, et des nombreux doutes qui planent au-dessus de ce vaccin.

## Ce que vous devez savoir

### 1) Les données actuelles sur la maladie

- Les infections aux papillomavirus humain (HPV) sont extrêmement fréquentes;
- Dans 98% des cas, les infections aux HPV guérissent naturellement;
- Dans les cas d'infections persistantes, un **DÉPISTAGE RÉGULIER, TOUS LES 3 ANS**, par frottis permet de repérer et traiter à temps **100%** des lésions précancéreuses;
- Les frottis sont **intégralement remboursés** par la CAFAT;
- De nombreux pays Européens ont **réduit de 80% les cas de cancer du col** par un programme efficace et systématique de frottis chez la femme;

### 2) Le vaccin Gardasil®, utilisé pour cette campagne de vaccination :

- Il n'a pour le moment encore **JAMAIS** démontré son efficacité pour diminuer le nombre de nouveaux cas (incidence) limiter l'incidence de cancers du col de l'utérus;
- Il n'a démontré qu'une efficacité très modérée sur les stades précancéreux les plus avancés de la maladie. Des résultats décevants qui permettraient de prévenir 3 cancers du col sur 10;

- Chez plus de 55% des jeunes filles, le vaccin apporte un dangereux sentiment de “protection” suffisant **pour arrêter le suivi par frottis** et laisser donc 7 cancers sur 10 se développer;
- Il a bénéficié d’une procédure de mise accélérée sur le marché, permettant au laboratoire de fournir des preuves plus fragiles et parfois même **INEXISTANTES**.
- Il contient de l’aluminium. Cependant les études l’ont comparé à un placebo contenant lui aussi de l’aluminium. écartant tout effet secondaire dû à l’aluminium vaccinal;
- Il est reconnu pour entraîner **exceptionnellement une maladie auto-immune grave du système nerveux**, le syndrome de Guillain-Barré.

---

**Chers parents, pour l’ensemble de ces raisons, l’association Terre de Santé émet de sérieux doutes quant à l’efficacité de cette vaccination pour prévenir l’incidence du cancer du col. Si vous estimez que votre fille pourra réaliser après ses 25 ans un dépistage par frottis gratuit tous les 3 ans (moyen de prévention 100% efficace) ou qu’elle n’aura pas de comportements à risque (rapport sexuel précoce, beaucoup de partenaires...) nous ne jugeons pas ce vaccin nécessaire.**

**Pour plus d’information concernant cette vaccination dans les collèges, lisez au plus vite notre analyse détaillée et complète sur notre site internet :**

**<http://terredesante.nc/medicaments/les-vaccins/vacciner-fille-cancer-col-uterus/>**

---

**TERRE DE SANTÉ** est une association jeune, dynamique et motivée pour valoriser ce qui est bon pour notre santé : aider tous les calédoniens à choisir les meilleurs traitements, les meilleurs aliments et bénéficier d’informations sérieuses et indépendantes des intérêts commerciaux. Nous voulons faire valoir les intérêts de **tous** les calédoniens, auprès des institutions, des décideurs et des médias sur toutes les mesures qui concernent notre santé. Nous souhaitons remercier l’ASS et l’UGPE pour nous avoir ouvert les portes des réunions préparatoires de la campagne et aider à ce que l’information aux parents soit plus neutre possible.

Suivez notre actualité sur [www.terredesante.nc](http://www.terredesante.nc) en vous inscrivant sur notre newsletter ou Facebook «terre de santé» et n’hésitez pas à nous contacter pour devenir membre et donner plus de poids à nos actions.

Association loi 1901 Terre de Santé (n° 1 330 455) - Siège social: 304 rue des Jamelonnières - La Coulée  
- 98809 Mont-Dore